

Mobilisation, dynamisation des parcours vers l'emploi et la formation Acquisition des savoirs faire et savoirs être / Professionnalisation

Référentiel technique du PLIE - UNI EST

Projets relevant du Dispositif 7 "Actions de lever les freins à l'employabilité" de l'appel à projets FSE de la Métropole de Lyon

1. Contexte

Les publics intégrés dans le dispositif du PLIE cumulent un certain nombre de freins périphériques limitant l'accès ou le retour à l'emploi ou à la formation : problématiques d'ordre social, économique, personnel et professionnel, faible niveau de qualification, non maîtrise de la langue, fracture numérique, manque d'autonomie engendrant souvent une perte de confiance en soi etc.

La remobilisation des personnes est parfois une première étape dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Parallèlement, les participants du P.L.I.E. sont globalement peu attirés par la formation du fait de la difficulté d'en mesurer l'intérêt pour leur intégration à l'emploi. L'accès à la formation peut entraîner des ruptures de rémunération or, les publics concernés réagissent à des besoins alimentaires à court terme.

Et pourtant, la pertinence de l'accès à la formation est clairement établie dans un parcours d'insertion professionnelle.

Le P.L.I.E., dans ce cadre, n'est pas maître d'œuvre. Il intervient en complément du droit commun. Il réalise un diagnostic en tant qu'ensemblier du territoire, qui viendra abonder l'analyse du Service Public de l'Emploi (SPE).

En tant qu'observatoire des publics en grandes difficultés, Le PLIE est amené à établir un certain nombre de préconisations et donc à soutenir des actions complémentaires à l'offre de service existante favorisant :

- la (re)mobilisation des publics et la dynamisation de leur parcours
- la maîtrise de la langue française comme pré-requis d'accès à l'emploi ou à la formation
- l'acquisition de savoirs faire et de savoirs être, la professionnalisation des publics

2. Descriptif des actions attendues

2.1 Objectifs

Le principal objectif de cet axe est de développer ou d'améliorer l'autonomie et la qualification des personnes favorisant l'accès ou le retour à l'emploi ou à la formation.

Chaque typologie d'action aura des objectifs spécifiques (quelques exemples donnés ci-après)

2.2 Publics cibles

Les publics cibles sont les publics intégrés dans le dispositif PLIE, plus spécifiquement les personnes :

- pour lesquelles les outils d'insertion « classiques » ne semblent pas ou plus adaptés
- ayant besoin de découvrir ou redécouvrir leurs potentiels en matière d'insertion professionnelle
- ayant perdu des repères et des objectifs en terme de projet professionnel
- pour lesquelles les difficultés périphériques constituent le principal frein à leur retour à l'emploi
- « travailleurs pauvres » qui ne bénéficient pas ou plus d'un accompagnement renforcé et pour lesquelles les actions de mobilisation serviront de levier (ex : personnes à temps partiel, etc.)
- ayant peu ou pas de qualification
- ayant des problématiques linguistiques

Ces critères ne sont pas exhaustifs et peuvent être cumulatifs.

2.3 Plus-value recherchée

La plus-value générale de l'axe est d'améliorer l'employabilité des publics.

Il s'agit de proposer aux participants PLIE des actions qui leur permettent de surmonter des difficultés qui freinent leur insertion professionnelle :

- Recherche d'une meilleure adhésion au parcours d'insertion par une adaptation des mesures individuelles d'accompagnement et d'évaluation en identifiant les causes de démobilitation face à une démarche d'emploi
- Renforcement des outils d'évaluation des capacités des personnes en matière de mobilisation sur une démarche d'insertion professionnelle
- Diversification des moyens de repérage et de reconnaissance des potentiels et aptitudes des personnes, non validés par un diplôme, une qualification ou une expérience professionnelle antérieure, et permettant une mise en perspective de nouvelles pistes d'insertion professionnelle.
- Recherche de complémentarité entre actions (notamment emploi/mobilisation)
- Faire évoluer certaines représentations du monde du travail
- Favoriser un meilleur positionnement dans la société
- Travail sur les freins périphériques à l'emploi (isolement, manque de confiance en soi, mobilité,...)
- Acquisition de savoirs faire, savoir être
- Meilleure compréhension des codes et usages des entreprises
- capacité à s'exprimer, se faire comprendre, savoir valoriser ses compétences lors d'entretiens d'embauche, ou en emploi etc.

Toutes les actions et supports permettant aux personnes de s'organiser dans leur insertion professionnelle lors d'une prise de poste, d'une entrée en formation ou de toute autre démarche d'insertion (articulation des temps familiaux et professionnels, mise en lien avec les professionnels petite enfance, problématiques personnelles type addiction, action promouvant la mobilité, ...) sont éligibles.

Ces actions peuvent avoir leur place à tout moment du parcours même si certaines problématiques doivent être vues avec le référent dès le début du parcours.

2.4 Moyens à mobiliser

Différents types d'actions peuvent être proposés :

- Mobilisation, redynamisation, resocialisation
- Travail sur les représentations
- Mise en situation de travail
- Préparation à l'intégration à l'emploi
- Maîtrise de la langue
- Professionnalisation, acquisition de compétences

Il n'y a pas de hiérarchie entre ces types d'actions. Elles peuvent avoir des places différentes dans le parcours.

→ **La mobilisation, (re)dynamisation, (re)socialisation**

Certaines personnes qui adhèrent au PLIE cumulent de grandes difficultés relationnelles, sociales.

Les actions proposées dans ce cadre relèvent des parcours très en amont du retour à l'emploi. Elles ont pour objectif de créer une dynamique collective et/ou individuelle, un espace de reconstruction et de resocialisation.

Il s'agit de réactiver les compétences relationnelles et sociales, la confiance en soi pour la réalisation à terme d'un projet professionnel en prenant en compte les freins périphériques à l'emploi, facteurs d'exclusion sociale et professionnelle.

Ces types d'action peuvent utiliser tous supports et moyens complémentaires de ceux utilisés habituellement dans les actions d'insertion (culture, sport, expression, multimédia, découverte, etc.), s'appuyant sur les centres d'intérêt des personnes et les transférant dans une dynamique de projet, de revalorisation personnelle et professionnelle.

La structure doit alors fournir la preuve de son inscription dans le réseau local et de son additionnalité par rapport au droit commun.

→ **La mobilisation "Travail sur les représentations"**

Elle est organisée collectivement et se réalise le plus souvent en module. Elle a pour objet, d'informer et de répondre à toutes les interrogations liées à l'emploi, de favoriser les échanges et de faire évoluer certaines représentations du monde du travail.

→ **La mobilisation "Mise en situation de travail"**

On peut y retrouver les actions type "immersion en entreprise et/ou mise en situation de travail". Les objectifs peuvent être multiples :

- travailler la reprise d'activité (réapprendre les rythmes de travail, immersion dans une équipe...)
- mobiliser les personnes autour du projet professionnel. Le statut des personnes variera en fonction du type d'actions (Demandeur d'emploi, stagiaire de la formation continue...).

→ **La mobilisation "Préparation à l'intégration et au maintien dans l'emploi"**

Ces actions peuvent prendre la forme d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (ATRE) dont la finalité n'est pas directement le placement à l'emploi mais bien la préparation en amont de la prise de poste.

Les actions de ce type ont pour objectifs de :

- Acquérir les outils de la recherche d'emploi (et notamment le numérique) et de prospection en s'appuyant sur un projet professionnel motivant
- S'entraîner à la recherche d'emploi et/ou de formation en engageant des démarches actives auprès des Entreprises
- Organiser des simulations d'entretien d'embauche
- Créer un sas vers l'entreprise
- Sensibiliser au monde de l'entreprise

Il s'agit d'acquérir les codes et usages de l'entreprise dans la perspective d'embauche.

→ **la professionnalisation, l'acquisition de savoirs faire, savoir être, la maîtrise de la langue comme vecteur d'intégration professionnelle**

L'accès à la formation dans le cadre du P.L.I.E. est utilisé dans une logique d'"*alternance*" avec les mises à l'emploi et de construction à partir de l'emploi. Dans ce cadre, le P.L.I.E. privilégie les entrées de formations courtes, très centrées sur une logique d'apprentissage, d'acquisitions de gestes professionnels mobilisables à très court terme et proches des besoins opérationnels de l'emploi.

Par ailleurs, la maîtrise de la langue française est parfois voire souvent un pré-requis nécessaire pour accéder à un emploi ou même une formation. C'est pourquoi des modules pourront être proposés sur la linguistique, en complément de l'offre de service de droit commun et adaptés à des publics très éloignés de l'emploi.

2.5 Indicateurs

Quantitatifs

- Nombre de personnes dans l'action
- Nombre d'étapes réalisées
- Nombre de fins d'étape
- Nombre et durée des modules (planning)
- Tarifs : heures stagiaires ou heures/groupe

Qualitatifs

- Typologie du public PLIE
- Mobilisation du partenariat (partenaires économiques, associatifs, institutionnels...)
- Moyens et outils de communication utilisés en direction du public
- Nature des étapes proposées, repérage et remontée des besoins...
- Participation/réalisation des bilans d'étapes (tripartites et/ou collectifs)
- Méthodologie d'accompagnement
- Motifs de fin de l'étape pour la personne



Ce dispositif est cofinancé dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020.

- Identification des problématiques des personnes
- Assiduité des personnes dans l'activité proposée
- Reprise de la confiance en soi, changement des comportements
- Apports de l'action : remobilisation dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation
- Situation à la sortie de l'action : engagement des premières démarches nécessaires à la résolution des freins périphériques à l'emploi
- Savoirs faire, savoirs être acquis
- Emploi ou formation obtenus à l'issue de l'action (délai, typologie etc.)